



Compromis de vente prévu en agence mais le bien visiter sans eux

Par **mn41_old**, le **27/09/2007** à **09:02**

bonjourrrrrMa fille a visité une maison (19/09)en direct avec les vendeurs du bien rnet n'avait pas connaissance que le bien était en vente dans une agence immobilière.rnMa fille avait convenu d'un prix avec les vendeurs (25/09), ces derniers ont prévenu l'agence qu'ils avaient un acheteur, et je ne sais ce que rn l'agent immobilier a pu leur dire.rnMais l'agence a contacté ma fille pour signer demain (28/09) un rncompromis de vente à l'agence alors qu'ils n'ont rien fait;le prix reste inchangé puisqu'ils ont dit à ma fille que les frais d'agence serait supportés par les vendeurs.rnJe trouve cela abusif et je pense que l'agence profite certainement dern l'age avancé des vendeurs.rnQue me conseillez vous de faire; dois - je contacter les vendeurs ?
rrrrD'avance merci de votre réponse.

Par **Mike46**, le **28/09/2007** à **12:48**

Bonjour,rnest-ce que l'agent immobilier dispose d'un mandat exclusif ?rnsi c'est le cas, l'intervention de l'agent immobilier dans la transaction est obligatoire.rnSi ce n'est pas le cas peut être que les propriétaires préfère laisser régler toutes les tâches liées à la transaction.
rncordialement